

à Saint Sauveur

Votre Magazine

Août 2025 - n°23



05 34 27 31 68
www.ville-saint-sauveur.fr

sommaire

4 - 7 INFOS MUNICIPALES

Edito
Enquête publique
Analyse, Réflexions, Décisions
Budget
Principales délibérations
Accueil des gens du voyage
Permis de louer
Lotissement communal



8 - 9 INFOS MUNICIPALES

Inauguration Complexe Sportif
Pierre Plantade



12 - 13 INFOS MUNICIPALES

Bienvenue à Corentin GATTI
Projet de Zone d'Agriculture
Protégée (ZAP)



14 - 15 SÉCURITÉ & CIVISME

La civilité de CHACUN pour la
sécurité de TOUS
Opération tranquillité vacances
Accidents domestiques danger
Plan d'alerte et d'urgence



16 - 21 VIE SCOLAIRE & PÉRISCOLAIRE

École Saint-Guillaume
École Charles Mouly



22 - 23 CCAS

Les paniers solidaires
Atelier initiation à l'espagnol
Ateliers numériques
Stage info aidant de l'AFC
Associations caritatives



24 - 26 INTER - COMMUNALITÉ

Ateliers collectifs numériques
Déchets mal triés poubelles
non collectées
Partez à la chasse au trésor
de Grapillon

27 INFOS MUNICIPALES

ANNIMATION - TOURISME - CULTURE

Voyager en Musique
Avec le Duo LESAGE



28 - 33 INFOS ASSOCIATIVES

Tennis Club • Les Ours •
Comité des Fêtes • Les Gal'Abrials •
Erato • Arezzo • Graines d'Avenir •
Club Ambiance • USBSSC •
Gym douce • Loisirs Créatifs •
AMC Wushu • APECHM •
L'Atelier Chorégraphique

34 - 35 RETOUR EN IMAGES

36 - 39 INFOS MUNICIPALES

Hommage à Monsieur Milan
Repas des aînés
Etat civil • Agenda
A table !



“ Un dernier mot, avec gratitude ”

Chères Saint-Salvadoriennes,
Chers Saint-Salvadoriens,

Après vingt-cinq années d'engagement électif au service de notre commune, le moment est venu pour moi de tourner une page. Je ne solliciterai pas vos suffrages lors des élections municipales de 2026, marquant ainsi la fin d'un parcours qui aura rythmé ma vie bien avant 2001.

Car mon engagement pour notre territoire n'a pas attendu les mandats électifs. J'ai d'abord servi notre communauté en tant que Président des parents d'élèves de l'école publique, puis comme trésorier et président du comité des fêtes. Ces premières expériences associatives m'ont permis de comprendre les attentes de nos concitoyens et ont nourri ma vocation pour le service public.

Ce quart de siècle passé à vos côtés restera gravé dans ma mémoire comme une période riche en défis relevés, en projets menés à bien et en relations humaines précieuses. D'abord adjoint au maire pendant quatre années et demie, puis maire durant vingt et une années et demie, j'ai eu l'immense privilège de participer à l'évolution de notre territoire, aux côtés de mes collègues élus, des équipes municipales successives et de vous tous, habitants qui faites l'âme de notre commune.

Mes responsabilités se sont également étendues au-delà de nos frontières communales. Président du Syndicat des eaux Hers-Girou de 2008 à 2014, j'ai eu la satisfaction de faire évoluer cette structure vers l'excellence, notamment en obtenant la certification ISO 9001, gage de qualité et d'amélioration continue dans la gestion de ce service essentiel.

En tant que Président de l'Amicale des maires du canton de Fronton, j'ai eu l'honneur de fédérer mes collègues élus autour de projets communs et de porter notre voix collective. C'est dans ce cadre que j'ai animé les travaux et les débats qui ont prévalu à la création de la Communauté de Communes du Frontonnais, dont j'ai ensuite été Président de 2014 à 2020. Cette démarche collaborative, menée de concert avec l'ensemble des maires du territoire, a permis de poser les fondations d'une intercommunalité forte et efficace. Président du SCoT Nord Toulousain depuis 2014, j'ai pu œuvrer pour un développement harmonieux et durable de notre bassin de vie, toujours dans l'esprit de collaboration et de vision à long terme qui m'animent.

Au-delà de ces responsabilités de gestion territoriale, mon engagement pour la protection de l'agriculture et de l'environnement s'est concrétisé par ma participation, depuis 2014, à la Commission Départementale de Préservation des espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPNAF) ainsi qu'à la Commission Locale de l'Eau (CLE) Hers-Girou. Ces fonctions techniques et de conseils m'ont permis de contribuer, à l'échelle départementale et de bassins versants, à la préservation de nos espaces naturels et agricoles, enjeu majeur pour l'avenir de nos territoires. Cette vision environnementale a d'ailleurs trouvé sa traduction concrète dans les projets que nous avons menés sur notre commune, plaçant systématiquement l'excellence environnementale au cœur de nos préoccupations.

Aujourd'hui, je souhaite adresser mes plus sincères remerciements à tous ceux qui ont rendu possible cette belle aventure collective.

À mes adjoints et conseillers municipaux, qui ont partagé mes convictions et porté avec moi les ambitions de notre commune durant ces quatre mandats. À toutes les équipes administratives et techniques, véritables chevilles ouvrières de notre action quotidienne, dont le professionnalisme et le dévouement ne se sont jamais démentis.

À mes pairs, les maires des communes voisines, qui m'ont accordé leur confiance pour diriger les différentes structures intercommunales dont j'avais la charge. Cette confiance mutuelle et cette solidarité territoriale ont été essentielles pour mener à bien nos projets communs et développer une vision partagée de l'avenir de notre territoire.

Aux associations, aux bénévoles, aux acteurs économiques locaux qui, par leur engagement, donnent vie à notre territoire.

À vous, habitants, qui m'avez accordé votre confiance à travers quatre mandats successifs, qui avez participé aux débats, qui avez fait entendre vos voix, vos attentes, vos préoccupations. Cette démocratie de proximité, faite d'échanges directs et de dialogues permanents, a été le socle de notre action commune.

Ensemble, nous avons inscrit notre commune dans un avenir prometteur et serein. Les projets réalisés témoignent de cette vision partagée : une nouvelle station d'épuration aux qualités environnementales exceptionnelles, un nouveau quartier avec son petit centre commercial, des logements sociaux pour favoriser la mixité, un complexe sportif moderne, un restaurant scolaire d'avant-garde, l'extension de l'école publique, la réfection de nos voiries avec des cheminements doux... Autant de réalisations qui illustrent notre capacité à anticiper le développement économique, à accueillir de nouvelles populations dans les meilleures conditions, tout en préservant notre cadre de vie et en plaçant l'excellence environnementale au cœur de nos préoccupations.

Cette œuvre commune me rend fier et confiant pour l'avenir. Nous avons su préserver notre identité tout en accompagnant une croissance maîtrisée, anticiper les enjeux de demain tout en répondant aux besoins d'aujourd'hui.

La commune que nous laisserons aux générations futures est solide, dynamique et porteuse d'espoir. Elle dispose des atouts nécessaires pour poursuivre son développement dans les meilleures conditions.

En me retirant de la vie politique active, je garde au cœur la conviction d'avoir participé, avec vous tous, à quelque chose de beau et d'utile. Merci pour ces années extraordinaires, merci pour votre confiance, merci pour votre engagement à mes côtés. Pour autant, le travail jusqu'en mars 2026 continue, et je resterai actif et vigilant jusqu'à la dernière minute. Mon engagement ne faiblira pas et je continuerai à porter avec la même détermination les projets en cours et les dossiers qui nous tiennent à cœur.

L'heure est venue de préparer la transmission, avec la sérénité de celui qui sait avoir donné le meilleur de lui-même au service de l'intérêt général.

Bien cordialement,

Philippe PETIT,
Maire de SAINT-SAUVEUR,
Président du SCoT Nord Toulousain

Votre magazine à St-Sauveur
Journal d'information municipale
n°23 - Août 2025

Édité par la mairie de Saint-Sauveur
Allée d'Orzalis - 31790 Saint-Sauveur
www.ville-saint-sauveur.fr
05 34 27 31 68
accueil@ville-saint-sauveur.fr

Direction de la publication :
Philippe PETIT
Responsable de la publication :
Marina Daillet
Conception graphique & mise en page :
2 vous à moi création
Rédaction :
Commission communication
© photos :
Mairie de Saint-Sauveur
Freepik
Impression :
Print à Bruguères

Edito

Chères Concitoyennes,
chers Concitoyens,

Le Conseil Municipal et moi-même avons le plaisir de vous présenter le magazine semestriel, riche en informations qui retracent l'activité et le dynamisme de la vie municipale et associative de notre village.

Nous souhaitons vous témoigner nos sincères remerciements pour votre présence à l'inauguration du complexe sportif « Pierre Plantade », point d'orgue des manifestations.

Vous trouverez également les principales délibérations votées et des décisions prises par les élus durant cette période intense de vie municipale.

Chacun de nous, dans son quotidien œuvre à maintenir un Service Public de qualité et préserver le bien-être de tous dans un environnement que l'on souhaiterait respecté par tous.

Que soient ici remerciés les personnels des services administratifs et techniques qui ne ménagent pas leurs compétences et leurs efforts et dont l'engagement envers la population n'est plus à démontrer.

L'agenda des prochains rendez-vous qui vous sont proposés vous invite à y participer nombreux.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et une bonne reprise.

Philippe PETIT,
Maire de SAINT-SAUVEUR,
Président du SCoT Nord Toulousain

ENQUETE PUBLIQUE



Une enquête : Trois sujets

L'enquête publique concerne trois sujets bien distincts :

- La révision du Plan Local d'Urbanisme,
- L'élaboration du schéma d'assainissement des eaux pluviales,
- La création d'une Zone d'Agriculture Protégée.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Un PLU (Plan Local d'Urbanisme) vise à organiser et réguler l'aménagement du territoire d'une commune ou d'un groupement de communes. Il définit les règles d'occupation des sols, détermine où et comment construire, et planifie le développement urbain en équilibrant habitats, activités économiques, espaces naturels et équipements publics. C'est l'outil principal qui encadre juridiquement l'urbanisation locale tout en préservant l'environnement.

LE SCHÉMA D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL

Un schéma d'assainissement pluvial organise la gestion des eaux de pluie sur le territoire communal. Il identifie les réseaux existants, diagnostique leur état et leur capacité, puis planifie les aménagements nécessaires pour évacuer efficacement les eaux pluviales. L'objectif est de prévenir les inondations, protéger la qualité des milieux aquatiques et optimiser la collecte des eaux de ruissellement tout en intégrant des solutions durables comme l'infiltration à la source.

LA ZONE D'AGRICULTURE PROTÉGÉE

Une Zone d'Agriculture Protégée (ZAP) vise à préserver durablement les terres agricoles face à la pression foncière et à l'urbanisation. Elle garantit la pérennité de l'activité agricole en interdisant ou limitant strictement les constructions non agricoles sur les parcelles concernées. L'objectif est de maintenir le potentiel agronomique des sols, soutenir l'économie agricole locale et lutter contre l'étalement urbain en sanctuarisant les espaces cultivés.



DATES ENQUÊTE PUBLIQUE

du 15 septembre 2025 (9h00)
au 17 octobre 2025 (17h00)

PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

- ▶ 15 septembre de 9h00 à 12h00
- ▶ 27 septembre de 9h00 à 12h00
- ▶ 08 octobre de 9h00 à 12h00
- ▶ 17 octobre de 14h00 à 17h00

Dossiers consultables : <https://intranet.ville-saint-sauveur.fr/>

Analyse... Réflexions... Décisions

Pour une gestion équitable au bénéfice d'un Service Public de qualité.

Ce concept repose sur une approche fine et analytique de notre budget et s'appuie sur les seuls leviers dont la Municipalité dispose pour lui permettre de continuer à pouvoir investir dans un seul objectif : maintenir les services essentiels dont la population sans cesse en progression a besoin.



Un contexte et des paramètres incontournables :

La disparition de la taxe d'habitation : un manque à gagner structurel

La suppression progressive de la taxe d'habitation, achevée en 2023, a privé les communes d'une ressource fiscale dynamique qui évoluait naturellement avec la construction de nouveaux logements et la revalorisation du patrimoine immobilier. Cette taxe représentait un levier fiscal important qui permettait d'adapter les recettes aux besoins croissants de la commune.

Bien que l'État ait mis en place un système de compensation, celui-ci ne reproduit pas la dynamique naturelle de croissance des recettes que générerait la taxe d'habitation. Les communes se retrouvent ainsi avec des ressources fiscales moins flexibles, alors même que leurs charges continuent d'augmenter. Cette réforme, décidée au niveau national, contraint les collectivités locales à recourir davantage aux taxes foncières pour financer leurs missions de service public.

Une inflation qui touche tous les secteurs

Au-delà de l'énergie et de l'alimentation, l'inflation impacte l'ensemble des postes budgétaires communaux. Les fournitures de bureau, les équipements techniques, les prestations de services, les matériaux de voirie, tout a augmenté de manière exponentielle. Les salaires des agents municipaux, légalement et légitimement revalorisés, contribuent également à cette pression sur les dépenses de fonctionnement.

Cette réalité économique, commune à toutes les collectivités territoriales, combinée à la perte de dynamisme fiscal liée à la suppression de la taxe d'habitation, impose une adap-

tation des ressources fiscales pour maintenir l'équilibre budgétaire et la capacité d'investissement de la commune.

L'impact de la crise énergétique sur nos finances

La flambée des prix de l'énergie constitue l'un des postes de dépenses les plus impactés dans le budget communal. Le chauffage des bâtiments publics, l'éclairage urbain, l'alimentation des équipements municipaux représentent des charges incompressibles qui ont augmenté de manière significative.

Malgré les efforts d'économies d'énergie engagés (LED pour l'éclairage public, isolation des bâtiments, sensibilisation aux éco-gestes), la facture énergétique pèse lourdement sur les finances communales. Cette situation, largement subie et indépendante de la volonté municipale, nécessite un ajustement des recettes pour éviter une dégradation des services publics.

Des décisions vitales et nécessaires :

Maintenir l'excellence de nos services publics existants

Nos services publics constituent le socle de la vie communale et de la solidarité territoriale. L'école municipale, les services techniques, l'état civil, la propreté urbaine, l'entretien des espaces verts et des voiries représentent des missions essentielles qui nécessitent des moyens humains et financiers constants. Dans un contexte d'inflation généralisée, maintenir ces services à leur niveau actuel d'excellence exige un effort budgétaire supplémentaire que seule une adaptation fiscale peut permettre.

.../...

La commune s'engage à ce que chaque euro supplémentaire collecté soit investi directement au service des habitants, avec une gestion rigoureuse et transparente des deniers publics.

C'est ainsi que la municipalité a été confrontée à un choix sévère et rigoureux mais obligatoire. Le projet de la salle des fêtes a dû être reporté à la faveur des travaux d'agrandissement et de rénovation de l'école publique rendus inévitables eu égard à l'évolution des effectifs reçus et à recevoir.

Une nouvelle offre de services : l'ALSH intercommunal avec Vacquiers. L'un des projets phares qui justifie cette augmentation est la création d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) en partenariat avec la commune voisine de Vacquiers. Ce service répond à une demande forte des familles et permettra d'accueillir les enfants pendant les vacances scolaires et les mercredis, dans un cadre éducatif et ludique de qualité.

Cette mutualisation avec Vacquiers présente un double avantage : elle optimise les coûts tout en offrant une palette d'activités plus riche grâce à la mise en commun des moyens et des compétences. Les enfants bénéficieront d'installations modernes, d'un encadrement qualifié et d'un programme d'activités diversifié, contribuant à leur épanouissement et au soutien des familles dans leur organisation quotidienne.

Une augmentation nécessaire des impôts locaux : préserver et développer nos services publics de proximité

Face aux défis économiques actuels et aux besoins croissants de notre commune, l'équipe municipale a pris la décision difficile mais nécessaire d'ajuster les taux d'imposition locaux. Cette mesure, bien que jamais prise à la légère, s'impose aujourd'hui pour maintenir la qualité des services publics dont bénéficient tous les habitants et pour accompagner le développement de notre territoire.

La restauration scolaire face à l'inflation alimentaire

La cantine scolaire représente un service essentiel pour les familles et un enjeu de santé publique majeur. Or, le coût des denrées alimentaires a connu une progression importante, particulièrement marquée pour les produits frais et de qualité que nous privilégions dans nos menus.

La commune maintient sa politique d'approvisionnement en circuits courts et en produits locaux, garantissant aux enfants des repas équilibrés et savoureux. Cette exigence qualitative, plébiscitée par les parents, génère néanmoins un surcoût qu'il convient d'assumer collectivement pour préserver ce service de proximité.

Un effort équitable et mesuré

L'augmentation proposée reste modérée et proportionnée aux enjeux. Elle a été calculée au plus juste, en tenant compte de la situation économique des ménages et en privilégiant une répartition équitable de l'effort fiscal. Les simulations réalisées montrent que l'impact sur le budget des familles demeure raisonnable au regard des bénéfices attendus en termes de services publics.

La municipalité s'engage par ailleurs à poursuivre sa politique de maîtrise des dépenses de fonctionnement et à rechercher systématiquement les subventions disponibles pour financer les projets d'investissement.

Conclusion : investir dans l'avenir de notre commune

Cette augmentation d'impôts locaux, bien que contraignante, constitue un investissement dans l'avenir de notre territoire. Elle garantit la pérennité de nos services publics, permet le développement de nouvelles offres comme l'ALSH intercommunal, et maintient l'attractivité de notre commune pour les familles.

C'est un choix de responsabilité collective qui préserve la solidarité territoriale et assure à tous les habitants, présents et futurs, des services publics de qualité. L'équipe municipale reste à votre disposition pour échanger sur ces orientations budgétaires et répondre à vos questions lors des prochaines réunions publiques.



Budget

Des services à la hauteur de nos ambitions

Entre 2014 et 2024, la population de Saint-Sauveur est passée de 1 782 à 2 273 habitants, soit une croissance moyenne de **2,5 % par an**.

Cette évolution démographique, rapide mais maîtrisée grâce à notre Plan Local d'Urbanisme, reflète le dynamisme de notre commune. Elle s'accompagne toutefois de nouveaux défis en matière de logements, d'infrastructures et de services à la population.

Le budget communal traduit notre volonté de répondre à ces enjeux en maintenant une offre de services de qualité et en soutenant activement la vie locale. Cependant, pour préserver ce niveau de service, anticiper les besoins de demain et engager les investissements nécessaires, nous avons dû prendre la décision d'ajuster la fiscalité locale. Conscients du contexte économique et des difficultés liées à l'inflation des prix de l'énergie et des matières premières, nous avons opté pour une augmentation mesurée, dans un souci d'équilibre et de responsabilité.

Le budget des collectivités territoriales doit être voté en équilibre : nos dépenses ne peuvent excéder nos recettes. Vous trouverez dans la suite du document le détail des recettes et des dépenses de notre budget de fonctionnement

- L'importance des charges de personnel sont la garantie d'un service public de qualité
- que la municipalité s'honore d'offrir à ses concitoyens.

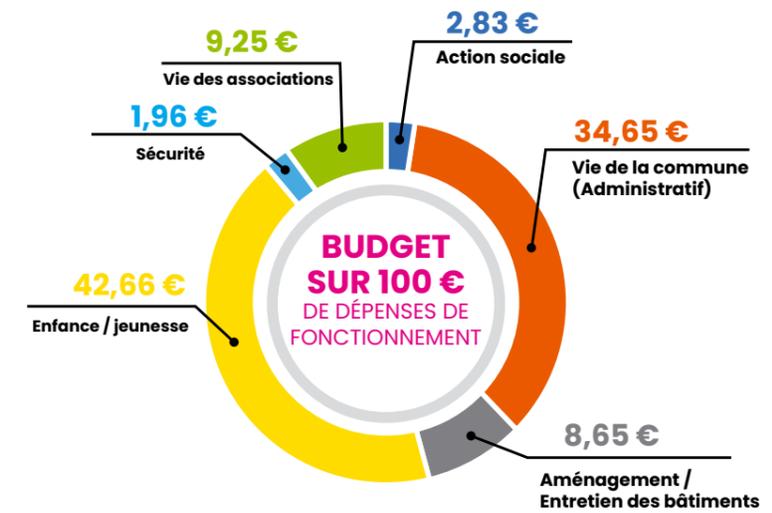
Détail des recettes de fonctionnement

Comme toutes les communes, notre commune dispose de peu de leviers pour augmenter ses recettes. La suppression de la taxe d'habitation, compensée mais figée, et la stagnation des dotations de l'État limitent notre autonomie financière.

Dans un contexte de hausse des charges (énergie, entretien, etc.), notre budget de fonctionnement n'évolue plus au même rythme.

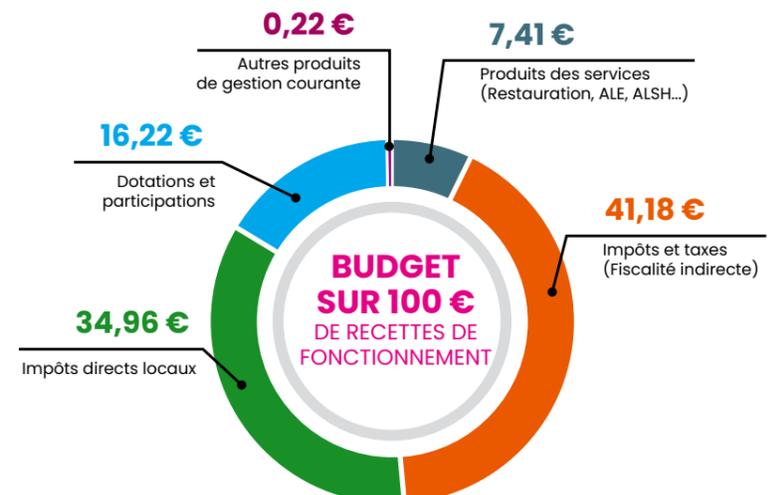
Cette perte de dynamique rend plus difficile le maintien d'un service public de qualité sans ajustement fiscal.

Dépenses réelles de fonctionnement
2 369 675,89 €



Les excédents dégagés en fin d'exercice constituent une épargne précieuse, qui nous permet de programmer les équipements publics de demain et de concrétiser de nouveaux projets pour la commune.

Recettes réelles de fonctionnement
2 676 795,54 €





PRINCIPALES DELIBÉRATIONS

DU 1^{ER} SEMESTRE 2025

- 1 Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Saint-Sauveur.
- 2 Avis sur les Zones Agricoles Protégées (ZAP) de la Chambre d'Agriculture.
- 3 Schéma de Gestion des Eaux Pluviales. Décision de la commune pour validation du projet de zonage avant enquête publique.
- 4 Solidarité avec la population de Mayotte, positionnement du Conseil Municipal.
- 5 Débat sur la désaffectation et le déclassement de l'ensemble immobilier de « l'ancien presbytère ».
- 6 Arrêt du PLU et bilan de la concertation - Commune de Saint-Sauveur.
- 7 Tirage au sort jurés d'assises.
- 8 Vote des taux de fiscalité pour 2025.
- 9 Approbation et vote du budget primitif communal 2025.
- 10 Approbation et vote du Budget annexe lotissement communal 2025.
- 11 Attribution d'une subvention au CCAS pour l'année 2025.
- 12 Rénovation de 58 points lumineux dans le cadre du programme de rénovation d'éclairage public dit « ++ »
- 13 Subventions associations 2025.
- 14 Attribution d'une subvention à l'école privée.
- 15 Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Frontonnais dans le cadre d'un accord local.
- 16 Avenant à la convention d'objectifs ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) Saint-Sauveur/Vacquières
- 17 Adoption de nouveaux tarifs périscolaires

Accueil des gens du voyage : entre obligations réglementaires et réalités locales.

La question de l'accueil des gens du voyage reste un défi majeur pour les collectivités territoriales de Haute-Garonne. Malgré l'existence d'un schéma départemental d'accueil des citoyens itinérants, la mise en œuvre effective de ce dispositif se heurte à de nombreuses difficultés sur le terrain.

UN SCHÉMA DÉPARTEMENTAL INSUFFISAMMENT APPLIQUÉ

Cette situation est particulièrement visible sur le territoire de la Communauté de Communes du Frontonnais, où deux aires d'accueil devraient voir le jour sur les communes de Castelnaud-d'Estrétefonds et de Fronton. Ces équipements, prévus par le schéma départemental, ne répondront que partiellement aux attentes, et ne combleront pas le déficit d'accueil structurel, d'accueil de passage, sur ce secteur.

Saint-Sauveur bénéficie d'une position géographique avantageuse, qui en fait un point de passage privilégié pour les communautés de gens du voyage. Cette attractivité territoriale, liée à la proximité des axes de communication et à l'accès facilité aux services, génère une pression constante sur la commune en matière d'accueil.

Face à cette réalité, la municipalité a fait le choix de ne pas subir les installations mais de les anticiper et de les accompagner par une politique active de dialogue.

UNE APPROCHE PRAGMATIQUE BASÉE SUR LE DIALOGUE

Les élus locaux ont développé une stratégie basée sur la négociation permanente avec les communautés de gens du voyage. Cette approche, qui privilégie le dialogue à la confrontation stérile, permet de maîtriser autant que possible les conditions de passage et d'installation. Cette politique de concertation se concentre notamment sur l'accueil privilégié de petites communautés paisibles, déjà connues des services municipaux. En établissant des relations de confiance avec ces groupes, les communes tentent de limiter les désagréments tout en respectant les droits fondamentaux des populations itinérantes.

LES DÉFIS DU CONTEXTE DÉPARTEMENTAL ET LA SOLIDARITÉ INTERCOMMUNALE

Comme l'ensemble des communes de Haute-Garonne, Saint-Sauveur évolue dans un contexte marqué par l'application incomplète du schéma départemental d'accueil des gens du voyage. Cette situation limite les possibilités d'action de la municipalité, notamment en matière de procédures d'expulsion en cas d'occupation illicite. Face à ces contraintes communes, Saint-Sauveur développe une véritable concertation avec les maires du Frontonnais pour se partager les difficultés d'accueil. Cette solidarité intercommunale permet une approche coordonnée du territoire, évitant que la pression ne se reporte systématiquement sur les mêmes communes. Les élus échangent régulièrement sur leurs expériences, partagent les bonnes pratiques et s'organisent pour répartir équitablement l'effort d'accueil.

Cette coopération entre communes voisines renforce l'efficacité de l'approche basée sur le dialogue avec les communautés paisibles, en créant un réseau de municipalités partageant les mêmes valeurs d'accueil responsable.

UN ÉQUILIBRE DIFFICILE À MAINTENIR

La gestion de l'accueil des gens du voyage illustre parfaitement les tensions entre obligations légales, contraintes budgétaires et acceptabilité sociale. Dans l'attente d'une mise en œuvre effective du schéma départemental, les communes continuent de naviguer entre respect de la légalité et pragmatisme local, cherchant des solutions équilibrées dans un contexte complexe.



La commune de SAINT-SAUVEUR s'engage pour un habitat de qualité.

LE PERMIS DE LOUER

Depuis 2022, Saint-Sauveur se mobilise aux côtés de la Communauté de Communes du Frontonnais dans sa lutte contre l'habitat indigne, l'insalubrité et l'indécence.

Bien Vivre à Saint-Sauveur, ça commence par un habitat de qualité.

Il s'agit d'un dispositif relevant des lois ALUR et ELAN qui vise à lutter contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil, en subordonnant tout contrat locatif à une déclaration de mise en location ou à une autorisation préalable auprès de la mairie. Un dossier devra être déposé avant la mise en location, et un contrôle sera effectué par les services municipaux pour toutes les locations soumises à autorisation préalable.

Le permis de louer est une obligation pour tous les biens situés en zone UA et UB, à l'exception de ceux mis en location par des bailleurs sociaux ou faisant l'objet d'une convention APL avec l'Etat.

Toute absence de déclaration ou de demande préalable est sanctionnée par le représentant de l'Etat dans le Département par une amende de 5000 € et intégralement versée à l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat).

Un dispositif gagnant/gagnant

Le permis à louer garantit :

- 1 **aux locataires** que le bien ne présente pas de risques pour leur santé et leur sécurité,
- 2 **aux propriétaires** que leur bien est aux normes, préservant ainsi sa valeur locative,
- 3 **à la commune** de s'assurer que l'offre de logement locative remplit bien les conditions de décence et de salubrité.



Retrouvez en détail la cartographie communale du dispositif ainsi que la procédure sur le site internet de la commune www.ville-saint-sauveur.fr

Agence Nationale pour l'Information sur le Logement (ANIL) www.anil.org/aj-autorisation-prealable-declaration-mise-en-location/

Mairie de Saint-Sauveur - Service Urbanisme s.ceccato@ville-saint-sauveur.fr ou 05 34 27 31 68



PARCELLES A VENDRE Lotissement communal des Capitouls Mairie de Saint-Sauveur



Opération d'aménagement qui s'étend sur 8 696 m² à usage d'habitation, localisée à proximité de la Mairie.



Règlement de la zone UB du Plan Local d'Urbanisme



Règlement du lotissement



Caractéristique du lotissement :

- 10 lots à bâtir (dont 2 lots déjà vendus)
- Parcelles viabilisées
- Surface de 547 m² à 619 m²
- Gaz de ville
- Règlement propre au lotissement
- Règles du Plan Local d'Urbanisme

Nous contacter

Service urbanisme
Accueil lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h

Mairie de Saint-Sauveur
Allée d'Orzalis
31790 SAINT-SAUVEUR

Tél. 05 34 27 31 68

Visitez notre site www.ville-saint-sauveur.fr



Inauguration : Complexe Sportif Pierre Plantade

Une inauguration officielle, attendue, ensoleillée et conviviale. C'est un magnifique soleil d'été qui a brillé sur Saint-Sauveur pour la cérémonie d'inauguration de son complexe sportif. De nombreuses personnalités politiques ont répondu à notre invitation.

M. Jean-François Portarrieu, député du Nord-Toulousain,
M. Victor Denouvion, Conseiller Départemental représentant M. le Président du Conseil Départemental,
M. Philippe Plantade, Vice-Président de Toulouse Métropole,
M. Hugo Cavagnac, Président de la Communauté de Communes du Frontonnais,
M. Serge Terrancle, Maire de Bouloc,
Mme Jeanine GIBERT, Maire de Gargas,
M. Edmond Aussel, Maire de Saint-Rustice
et quelques élus voisins étaient présents pour confirmer le rayonnement de cet équipement sportif sur l'ensemble du territoire.



Ce projet structurant, mûrement réfléchi, aura mis 20 ans à se concrétiser !! C'est un investissement de plus de 6 millions d'euros financés par une combinaison de subventions publiques (Conseil Départemental de la Haute-Garonne, Union Européenne, Fédérations sportives...), un emprunt de 2 millions d'euros, et un fonds pris sur le pool routier attribué à la commune par la Communauté de Communes du Frontonnais pour la construction des parkings. Les vies associatives et sportives de notre village méritaient un équipement à la hauteur de leurs dynamisme et de leurs résultats. Déjà dotées de nombreux athlètes et champions dans leur discipline respective :
M. Bellanca Jérôme, 4 fois champion de France du 100 km et médaillé de bronze aux championnats du monde ;
M. Valette Pierre, triathlète (natation, vélo, semi-marathon) participant à l'Ironman de Nice (45€/25000 inscrits) et aux championnats du monde de Taupo en Nouvelle-Zélande.

Le sport à Saint-Sauveur ne cesse de progresser en qualité d'équipements, d'effectifs, de manifestations de haut niveau et de résultats. 1100 licenciés à l'heure actuelle se répartissent des espaces adaptés :



terrain de foot synthétique, tennis couverts et ouverts, dojos dernier cri pour les arts martiaux judo et wushu. Les clubs brillent à l'échelle régionale, nationale et internationale et les titres s'additionnent.

Ce florilège de consécutions et le goût du sport transmis aux différentes générations méritaient bien un écrin de cette envergure. Les discours de nos personnalités n'ont pas manqué d'éloges.

M. Philippe PETIT, Maire, a rappelé dans ses mots d'accueil, combien notre commune devait une reconnaissance à M. Pierre PLANTADE, Maire de Saint-Sauveur de 1983 à 2005, dont la gestion financière rigoureuse et sa vision stratégique à long terme ont permis de constituer l'épargne nécessaire à la réalisation de ce projet aujourd'hui concret.

La légitimité de cet héritage moral revenait tout naturellement à son fils, Philippe PLANTADE, pour découvrir la plaque inaugurale de ce complexe qui portera désormais le nom de « Pierre PLANTADE ».



Espace Sylvain DUFRÈNE
Arts martiaux



Espace Fabien DESTAIN
Tennis



Espace Evelyne GIACOMIN
Football

La visite des différents espaces dédiés a permis également de rendre hommage, en présence des familles, à tous ceux et celles qui ont œuvré et œuvrent encore au rayonnement du sport.

Espace Fabien DESTAIN : Tennis
Espace Sylvain DUFRÈNE : Arts Martiaux
Espace Evelyne GIACOMIN : Football

Le complexe sportif « Pierre PLANTADE » c'est bien plus qu'un bâtiment, c'est un lieu de vie, de transmission, de passion et un pari gagnant sur l'avenir de Saint-Sauveur.

Un cocktail d'honneur a permis à l'assemblée d'échanger, de partager ce moment empreint d'émotion et de convivialité.



Bienvenue à Corentin GATTI



Une nouvelle exploitation maraîchère bio s'épanouit au lieu dit « La Pointe »

La commune de Saint-Sauveur est fière d'accueillir dans sa future Zone d'Agriculture Protégée une nouvelle exploitation qui incarne parfaitement les valeurs du territoire : celle de Corentin GATTI, jeune maraîcher bio fraîchement installé au lieu-dit La Pointe, entre l'Hers et le Girou.

Un héritage familial au service de l'agriculture biologique

Corentin GATTI n'est pas un novice dans le monde agricole. Il perpétue une tradition familiale de quatre générations dédiées à la culture de légumes. Depuis 2019, sa famille a franchi le cap de la certification biologique, après avoir déjà adopté dès 2016 des pratiques respectueuses de l'environnement, cultivant sans pesticides ni engrais chimiques selon la charte des AMAP.

Cette démarche s'inscrit dans une vision à long terme :

Cela fait maintenant 20 ans que la famille GATTI cultive en respectant l'agronomie des sols et la biodiversité environnante. Un engagement qui témoigne d'une véritable philosophie de vie et de travail.

Une formation solide pour une installation réussie

Après l'obtention de son BAC Pro Conduite et Gestion d'Exploitation Agricole, Corentin a poursuivi ses études avec un BTS en agronomie et production végétale, obtenu en 2019. Cette formation technique approfondie lui offre aujourd'hui les clés pour mener à bien son projet d'installation.

C'est avec une grande satisfaction qu'il a pu acquérir 16 hectares de terres agricoles sur la commune de Saint-Sauveur, un espace qui lui permettra de développer pleinement son activité maraîchère biologique.

Une philosophie : cultiver la vie des sols

Pour Corentin GATTI, tout commence par le sol. Sa première préoccupation est de « rendre le sol vivant », considérant cette démarche comme la base fondamentale pour nourrir ses légumes. Cette approche garantit une meilleure croissance des cultures et renforce leur résistance naturelle aux maladies.

L'exploitation adopte également une approche globale de protection des cultures en favorisant la biodiversité :

Plantation de haies, création de bandes fleuries, cultures spécifiques pour accueillir perdreaux, faisans et autres espèces locales. Une vision écosystémique qui fait de l'exploitation un véritable refuge pour la faune et la flore.

Cultiver et consommer autrement

Comme le souligne le jeune maraîcher : « Nous cultivons autrement, nos clientes et clients consomment autrement ». Cette démarche, choisie il y a 20 ans par sa famille, illustre parfaitement une autre façon de concevoir l'agriculture et la consommation, basée sur la proximité, la qualité et le respect de l'environnement.

Saint-Sauveur, terre d'accueil pour une agriculture d'avenir

L'installation de Corentin GATTI à La Pointe représente un formidable atout pour notre commune. Elle illustre parfaitement la vocation de notre Zone d'Agriculture Protégée : préserver nos terres agricoles tout en accueillant des projets innovants et respectueux de l'environnement.

Nous souhaitons à Corentin GATTI plein succès dans cette belle aventure entrepreneuriale qui contribuera à faire rayonner Saint-Sauveur comme un territoire engagé pour une agriculture durable et de proximité.



INTRAMUROS



IntraMuros

L'APPLICATION MOBILE POUR RESTER CONNECTÉ À SAINT-SAUVEUR

La commune de Saint-Sauveur a adopté un nouvel outil de communication afin d'informer et d'alerter ses habitants. Il s'agit de l'application mobile **IntraMuros**.

Disponible sur les smartphones, l'application est gratuite et se télécharge depuis l'App Store ou Google Play. Aucune donnée n'est collectée, la navigation est simplifiée. L'application facilite la vision d'ensemble des événements et des services proposés sur la commune et les alentours.

Elle permet **d'informer, d'alerter et de faire participer les administrés à la vie locale.**

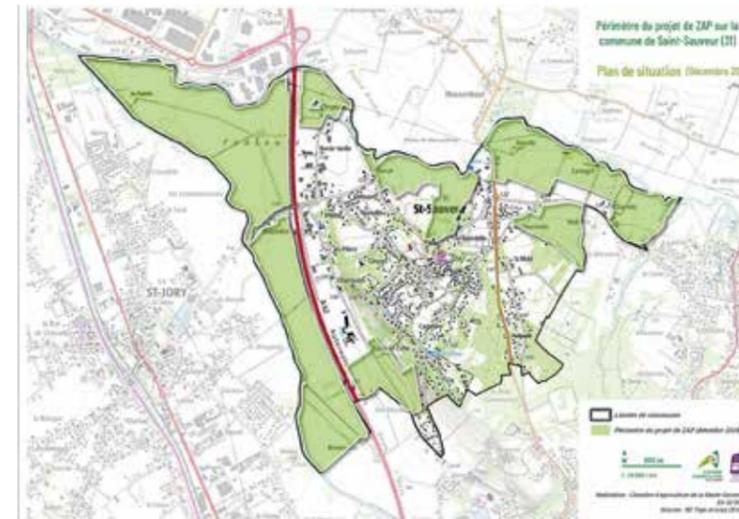
Pour la commune de Saint-Sauveur, IntraMuros est un moyen efficace pour renforcer le lien avec ses habitants. Facile d'utilisation, l'application propose une interface simple et intuitive.

Les administrés reçoivent des alertes directement sur leur smartphone et accèdent au journal de la commune, aux événements de leur bassin de vie et aux points d'intérêts touristiques. D'autres services sont disponibles tels que l'annuaire, le signalement d'un problème, les sondages, les associations, les écoles, les médiathèques ou encore les commerces.

POUR GAGNER DU TEMPS, VOUS POUVEZ AUSSI SCANNER LE QR CODE !



Projet de Zone d'Agriculture Protégée (ZAP)



Une Zone d'Agriculture Protégée (ZAP) vise à préserver durablement les terres agricoles face à la pression foncière et à l'urbanisation.

Elle garantit la pérennité de l'activité agricole en interdisant ou limitant strictement les constructions non agricoles sur les parcelles concernées.

L'objectif est de maintenir le potentiel agronomique des sols, soutenir l'économie agricole locale et lutter contre l'étalement urbain en sanctuarisant les espaces cultivés.

Pour plus d'infos : <https://intranet.ville-saint-sauveur.fr/>



La civilité de CHACUN pour la sécurité de TOUS

Force est de constater chaque jour des actes d'incivilité dans l'ensemble de notre vie quotidienne. La presse ne manque pas d'exemples sur ce sujet.

Chacun de nous doit prendre conscience qu'un geste banal devient un manque de respect pour les habitants et pour soi-même. Saint-Sauveur n'échappe pas à la règle. C'est ainsi que nous devons être individuellement soucieux de notre environnement qui ne s'arrête pas à la clôture de nos propriétés. Rappelons quelques règles élémentaires de civisme et de savoir vivre :

- ♦ Respectons le code de la route dans le village... et ailleurs !
- ♦ Luttons contre les dépôts sauvages en constante augmentation [déchèterie, collecte des encombrants]
- ♦ Respectons le voisinage immédiat des bruits, respectons les horaires de tontes, jardinages, bricolages bruyants
- ♦ Soyons vigilants pour les voisins dans nos quartiers [OTV] (Opération Tranquillité Vacances)

Saint-Sauveur est doté de lieux de promenades particulièrement bucoliques où il fait bon trouver la sérénité et le calme de la campagne. Les chiens en profitent également, mais notre police municipale constate régulièrement un manque de responsabilité des propriétaires.

- ♦ Maintenir son chien en laisse obéit à une réglementation stricte et des pénalités
- ♦ Utiliser les « canicrottes » répartis dans la commune et à disposition des propriétaires est une obligation

Evitons les divagations, respectons la nature, soyons des maîtres attentionnés et des citoyens respectueux.



RAPPEL...

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Afin de limiter les risques de cambriolage ou les « visites indésirables », des rondes de surveillance sont mises en place par la gendarmerie de Saint-Jory et/ou la Police Municipale de Saint-Sauveur.

Signalez votre absence à la gendarmerie de Saint-Jory. Des patrouilles de surveillance seront effectuées de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Pour cela, remplissez le formulaire « Opération Tranquillité Vacances » et signalez-vous en gendarmerie :

BRIGADE DE GENDARMERIE DE SAINT-JORY

23 route Départementale 820
31790 Saint Jory
05 34 27 37 60
www.gendarmerie.interieur.gouv.fr
www.contacterlagendarmerie.fr

POLICE MUNICIPALE DE SAINT-SAUVEUR

Marie-Laure JOUVIN

06 16 31 37 39
ml.jouvin@ville-saint-sauveur.fr



ACCIDENTS DOMESTIQUES, DANGER

Près de 20 000 personnes perdent la vie chaque année en France à cause d'un accident domestique. Ce chiffre est deux à trois fois plus important que celui des accidents de la route. Les plus exposés sont les personnes âgées et les enfants.

En France, plusieurs numéros d'urgence sont disponibles pour répondre à diverses situations critiques. Ces numéros sont gratuits et accessibles depuis n'importe quel téléphone, fixe ou mobile, 24h/24 et 7j/7. Ils permettent de contacter directement les services appropriés pour chaque situation.

PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE Soyons attentifs aux autres

Le registre communal nominatif du plan d'alerte et d'urgence, mis en place par la mairie et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), permet de recenser les personnes isolées ou vulnérables en cas de situations exceptionnelles (canicule, grand froid, crise sanitaire).

Ce dispositif, déclenché par le préfet, s'adresse aux personnes résidant à leur domicile, âgées de plus de 65 ans ou inaptes au travail de plus de 60 ans ou en situation de handicap de plus de 18 ans.

Pour s'inscrire ou inscrire un proche au registre, remplissez le formulaire disponible au CCAS, en mairie ou sur www.mairie-saint-sauveur.fr.



École Saint-Guillaume

Concours d'éloquence L'art oratoire pour huit CM1/CM2...

Après trois mois de préparation intense, huit CM1-CM2 ont participé à un concours d'éloquence interne à l'école ce 17 juin.

Fiers de présenter leurs textes devant leurs parents, certains ont défendu l'égalité filles/garçons ou entre petits et grands, quand d'autres cherchaient en quoi vérité et mensonge s'articulent nécessairement ou exposaient leur vision de la justice et de l'injustice.

Eléonore G. (CM2) s'est démarquée devant le jury composé de membres représentatifs de la communauté éducative de l'école.

Bien qu'ils n'aient pas gagné le titre, que de progrès pour ces jeunes néophytes de l'art oratoire : ils ont avant tout gagné en assurance !

Bravo à tous !



Commémoration du 8 mai Pour les élèves de CE2/CM1 et CM1/CM2

Le 8 mai dernier, les élèves de deux classes de l'école Saint-Guillaume ont participé avec beaucoup d'enthousiasme à la cérémonie commémorant la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Accompagnés de leurs enseignants et des élus locaux, ils ont interprété avec vigueur le Chant des partisans, rendant ainsi un hommage vibrant aux résistants et aux combattants pour la liberté.

Deux élèves se sont particulièrement distingués: un élève de CM2 a demandé à être porte drapeau ainsi qu'une de ses camarades qui a accepté d'être la voix de l'UFAC et de lire un message en leur nom. La cérémonie a été l'occasion pour les enfants d'aller à la rencontre de, Monsieur Léonardelli, député européen, venu partager ce moment fort avec la communauté.

Après la cérémonie, Monsieur le député européen a pris le temps d'échanger avec certains des élèves sur son rôle au Parlement européen et sur l'importance du devoir de mémoire.

Cette belle rencontre, riche en émotions, restera sans aucun doute un souvenir précieux pour les élèves, qui ont ainsi compris le sens et la portée des commémorations.



Découverte de l'art local Pour les élèves de CP-C1

Les élèves ont observé avec attention des paysages, des portraits et des natures mortes. L'un des tableaux, peint à l'aide de petites touches de couleur, a beaucoup fait réagir la classe : il rappelait les œuvres des Impressionnistes, et notamment celles de Claude Monet que nous connaissons.

Cette visite a été l'occasion d'éveiller la sensibilité artistique des élèves... et de mettre en lumière un talent parmi d'autres. : Juliette, élève de CP dans la classe, a remporté le premier prix lors d'un concours de peinture, avec une magnifique réalisation d'un tableau d'un petit chien à l'acrylique.

Un grand bravo à elle pour son travail soigné et plein d'expression !



La classe de CP-CE1 a récemment eu l'opportunité de visiter l'exposition des peintres d'Orzalis, organisée dans la commune.

Cette sortie, proposée par la mairie, a été l'occasion pour les élèves de s'initier à l'art et de découvrir différentes techniques picturales : aquarelles, acryliques, jeux de matières et de couleurs.

Les élèves et leur enseignante remercient la mairie pour cette belle initiative culturelle, qui aura marqué les esprits et, peut-être, fait naître de futures vocations artistiques !

Sur la plage abandonnée, coquillages et... Classe découverte à Seignosse



dans une mise en scène personnelle, au milieu de décors variés sortis des souvenirs qu'ils ont gardés en mémoire (barrières, oyats,...) ou de leurs imaginations (surfs, feu de camp,...).

Un beau projet qui, au-delà de valoriser un déchet non-naturel, a permis aux enfants de développer encore plus l'esprit d'équipe.

Non ! Ce ne sont pas des coquillages que nous avons trouvés lors de la classe découverte à Seignosse, mais bien... une planche de skate, sans ses roulettes. Tous les élèves voulant la ramener à la maison, décision fut prise de la garder et de la transformer en un projet commun.

Le papa accompagnateur-bricoleur a réalisé une ébauche de paysage landais sur ce support inhabituel. Les élèves de CE1-CE2 ont ensuite mis leur créativité au service de l'œuvre qui a été présentée lors de la fête de l'école, fin juin. Chaque élève y est représenté



École Charles Mouly

Spectacle de marionnettes Pour les classes de maternelle...



Les élèves des classes de maternelle ont assisté au spectacle de marionnettes de la compagnie Coline.



Château de Chalabre Pour les classes MS/GS & GS/CE1

Les élèves de MS/GS et les GS/CE1 ont travaillé sur le thème des contes et notamment des châteaux.

Dans le cadre de ce projet, ils ont visité le château de Chalabre dans l'Aude.



Trois petits poussins... Trois grandes joies !...

Dans le cadre d'un projet sur la nature, les élèves de maternelle ont placé des œufs dans une couveuse.

Les élèves ont attendu patiemment 21 jours et ont assisté à la naissance de 3 adorables poussins.

Nul doute que ces 3 poussins ont fait la joie des enfants et de l'équipe enseignante !



Ô Toulouse

Visite et balade sur le canal du midi



C'est avec un soleil radieux que les classes des CE2 et des CE2/CM1 sont allés visiter la ville rose et se sont baladés en péniche sur le canal du midi.

Cette sortie leur a permis d'approfondir leurs connaissances sur Toulouse en lien avec les activités faites en classe tout au long de l'année.



Retour au XX^{ème} siècle Métiers et outils d'autrefois

Et si on retournait en XX^{ème} siècle ? C'est ce qu'ont vécu les élèves de CE2 et des CE2/CM1 lors de leur sortie aux forges de Pyrène. Grâce à cette sortie ils ont pu appréhender les différents métiers et outils d'autrefois. Nul doute qu'ils auront des choses à raconter à leur grand parents...



École Charles Mouly (suite)...

Escapade au Bassin d'Arcachon Entre dune et huîtres...

Les classes de GS/CE1, de CP et de CE1 sont parties 3 jours en classe découverte sur le bassin d'Arcachon.

Elles ont pu entre autre monter la fameuse dune du Pila ou déguster des huîtres.

Une soirée a été organisée à l'école afin que les parents puissent découvrir les productions réalisées autour de ce projet.



Un grand merci !

Les enseignantes tiennent à adresser un immense merci à la mairie et à l'association des parents d'élèves.

Grâce à leur généreuse participation financière, cette belle aventure a pu voir le jour, tout en allégeant le coût pour les familles.

Ce geste a permis à tous les enfants de vivre pleinement cette expérience inoubliable !

Fête de la musique Découverte musicale...



À l'occasion de la Fête de la Musique, l'école Charles Mouly a eu le plaisir d'accueillir M. Bureau, accompagné de plusieurs professeurs et élèves de l'école de musique de Saint-Sauveur.

Cette belle rencontre a permis à tous les élèves de découvrir une variété d'instruments de musique, présentés avec passion et pédagogie. Les musiciens ont également interprété plusieurs morceaux, offrant un moment musical riche et vivant, très apprécié par petits et grands.

Ce temps fort a éveillé la curiosité et l'enthousiasme des élèves, tout en leur donnant un bel aperçu de l'univers musical. Un grand merci à l'école de musique pour ce partage plein de rythme et de bonne humeur !



©Arezzo

LE CCAS

EST LA SOLIDARITÉ PRÈS DE CHEZ VOUS, POUR VOUS.
QUELQUES RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLES.

Point n'est besoin de présenter le Centre Communal d'Action Sociale. C'est un bureau de proximité où Mme Lantoine Joanna accueille les habitants de la commune ayant besoin d'un accompagnement ponctuel ou durable. Les renseignements peuvent être aussi divers qu'il y a de situations différentes :

Aide dans vos démarches, notamment demande de logement social, des renseignements sur l'APA, le CCAS s'efforce de répondre à l'ensemble des demandes.

Les Conseils d'Administration du CCAS se tiennent de façon régulière, les membres du Conseil d'Administration analysent les situations et donnent leur avis.



Joanna
LANTOINE

Assure le lien de proximité avec les personnes ayant besoin d'un accompagnement ponctuel ou durable dans leurs démarches liées à un handicap ou des difficultés financières.

Elle vous accueille
SUR RENDEZ-VOUS
les mardis et jeudis.

En cas d'urgence en dehors de ces créneaux, contactez l'accueil de la mairie :

05 34 27 31 68
accueil@ville-saint-sauveur.fr

“ LES PANIERS SOLIDAIRES ”

Le 01 juillet après midi les bénéficiaires des paniers solidaires ont participé à une distribution animée : au programme réalisation et dégustation de salmojero et tartinade d'aubergines sous la houlette des animateurs cocagne aliment'erre.

Des réalisations fraîches qui ont été très appréciées par cette forte chaleur avec en prime une pissaladière déjà toute faite par Céline et Jean Charles (les animateurs de cocagne).

La prochaine distribution animée se fera le **02 septembre** après midi au complexe associatif et elle est ouverte à tous



COCAGNE ALIMENT'ERRE

VENEZ NOUS RENCONTRER !

DISTRIBUTION ANIMÉE
autour des paniers de légumes
Cocagne

CCAS Saint Sauveur
Chemin de la Castellane

MARDI 02 SEPTEMBRE
DE 15H À 17H

Un moment gourmand à partager,
accessible à tous en plein
cœur du Pays Tolosan !

Entrée libre et gratuite
Pour toute information
contactez Joanna LANTOINE du CCAS de Saint Sauveur
05.34.27.31.68

ATELIER INITIATION à l'Espagnol

Maria del Carmen reconduit sur l'année scolaire 2025/2026 l'atelier d'initiation à l'espagnol. Il a lieu le mercredi après midi de 15h45 à 17h au complexe associatif dans un climat d'échange et de partage.

Cet atelier est ouvert à tous, quel que soit votre niveau.
Vous pourrez retrouver Maria del Carmen au forum des associations le 06 septembre.

Rapprochez vous du CCAS pour plus de renseignements

05 34 27 31 68
j.lantoine@ville-saint-sauveur.fr

AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE



Le permis de conduire
évolue depuis 2024

- 1** Si vous avez 18 ans ou plus, vous souhaitez obtenir le permis de conduire.
- 2** Le CCAS de Saint-Sauveur peut vous aider à le financer sous certaines conditions d'éligibilité.
- 3** En contrepartie de cette aide, le CCAS proposera au candidat bénéficiaire une mission d'intérêt collectif de 35H dans la collectivité.

Pour tout renseignement
contactez le CCAS de
Saint-Sauveur.

Contact :
Mme Joanna LANTOINE
Tél : 05 34 27 31 68

Pour toute information utile :
www.legipermis.com

STAGE INFO AIDANT DE L' AFC



Du 06 novembre au 04 décembre l'association AFC interviendra en mairie le jeudi de 13h30 à 17h30 pour le stage info aidants à destination des aidants non professionnels habitant la commune et les alentours.

Ce stage représente une mine d'informations et de conseils pratiques répertoriés dans un classeur avec lequel les participants repartent.

Rapprochez vous du CCAS pour plus de renseignements

05 34 27 31 68
j.lantoine@ville-saint-sauveur.fr

ASSOCIATIONS CARITATIVES

Ces associations collectent des dons alimentaires, financiers, de vêtements ou encore de jouets dont vous n'avez plus l'utilité.

Vous avez fait du tri chez vous et ne savez pas quoi faire de tous ces objets : Les associations seront heureuses de recevoir vos dons pour les redistribuer à leurs bénéficiaires.



CEPET
Rue de l'église

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

05 62 79 04 66
Nous contacter pour les horaires



Caritas France
Secours Catholique

SAINT-JORY
06 38 89 85 92

FRONTON
06 03 51 35 72



**ON N'A PAS
RÉPONSE À TOUT
MAIS ON REPOND
TOUJOURS
PRÉSENT.**

**LES RESTAURANTS
DU CŒUR**
LES RELAIS DU CŒUR

FRONTON

**Pour ne pas être envahi
d'objets qui ne vous servent
plus, pensez à donner.**



Pour contacter les services de la CCF

Communauté de Communes du Frontonnais
3 rue du Vigé
CS 20053 - 31620 Boulac

Accueil téléphonique 05 61 82 13 32

<http://www.cc-dufrontonnais.fr>

contact@cc-dufrontonnais.fr



Laurie Selve

Une conseillère numérique à votre service !



Permanence Saint-Sauveur :

• Mardi de 9h à 12h
Au 1^{er} étage de
la Mairie de Saint-Sauveur

• Vendredi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 16h30
Château de Capdeville
140 allée du Château
316250 Fronton

Contact

06 75 41 89 15

laurie.selve@cc-dufrontonnais.fr

ATELIERS COLLECTIFS NUMÉRIQUES

Ateliers 2025 / 2026 | Mairie de Saint-Sauveur

Tout public - Sur inscription

10H30 - 12H

21 Oct.

- Atelier Stop-Motion intergénérationnel

Objectif : S'initier au cinéma en stop motion et réaliser un mini-film à partir d'une application



04 Nov.

- Café IA

Objectif : Découvrir et échanger autour du sujet de l'intelligence artificielle (IA)



02 Déc.

- Sécuriser ses usages numériques

Objectif : Découvrir différentes menaces/arnaques existantes ainsi que certaines bonnes pratiques pour sécuriser les usages numériques

06 Janv.

- Les mots de passe sécurisés

Objectif : Sensibiliser à l'importance d'avoir un mot de passe sécurisé et disposer de certaines astuces pour en créer un.



03 Fév.

- Découvrir l'application IntraMuros

Objectif : Découvrir les différentes fonctionnalités de l'application afin d'être informé et participer à la vie locale



10 Mars

- Sobriété numérique / Nettoyage de la boîte mails

Objectif : Découvrir quelques informations sur la sobriété numérique et trier sa boîte mails en suivant quelques astuces



07 Avril

- Découvrir France Connect

Objectif : Se connecter à des services en ligne grâce à France Connect



05 Mai

- Découvrir des applications utiles "spécial balade"

Objectif : Découvrir des applications utiles pour faire des découvertes lors de balades (plantes, oiseaux...)



INFOS / INSCRIPTIONS
auprès de Laurie SELVE

06 75 41 89 15
laurie.selve@cc-dufrontonnais.fr



Déchets mal triés... poubelles non collectées

A compter du 2 novembre 2024, dans un souci de pédagogie et de sensibilisation, les agents de collecte vont apposer un ruban adhésif sur tout bac (ordures ménagères ou tri) qui comporte des déchets non acceptés ou des consignes de tri non respectées.

BAC REFUSÉ DÉCHETS NON CONFORMES

Merci de consulter le mémo-tri sur notre site internet ou d'appeler le service Environnement au 05 62 79 15 30.



Un ruban adhésif indique que votre bac contient des erreurs de tri. Que faire si cela vous arrive ?

C'est à vous de corriger l'erreur : déposer la bouteille de verre au conteneur le plus proche, retirer le sac poubelle du bac jaune pour le mettre dans le bac grenat... Une fois conforme, votre bac sera vidé à la prochaine collecte !

Le saviez-vous ? Une poubelle bien triée, c'est une dépense évitée ! Alors, soyons tous vigilants sur la qualité des déchets déposés dans nos bacs.



SCANNEZ POUR CONNAÎTRE LES CONSIGNES DE TRI

Un doute ? Contactez-nous au 05 62 79 15 30.



BAC JAUNE : ERREURS DE TRI LES PLUS FRÉQUENTES

Présence en grande quantité de cartons autour du bac (ils doivent être amenés en déchetterie)

Présence de sacs (les emballages doivent être déposés en vrac, vides de tout contenu et non imbriqués)

Présence de verre (les pots, bocaux et bouteilles doivent être déposés dans les conteneurs prévus à cet effet)



BAC GRENAT : ERREURS DE TRI LES PLUS FRÉQUENTES

Présence déchets verts

Présence de sacs de ciment, placoplâtre

Présence d'huile (alimentaire, vidange)

Présence de déchets dangereux (piles, lampes, néons...)

Contact : 05 62 79 15 30
environnement@cc-dufrontonnais.fr

Suivez-nous sur nos réseaux



AVENTURE ENFANT, LUDIQUE ET FAMILIALE DANS LE FRONTONNAIS

Du 29 mai au 2 nov. 2025

PARTEZ À LA CHASSE AU TRÉSOR ... de Grapillon

A Bouloc, Castelnaud d'Estrétefonds, Cépet, Gargas, Villaudric et Saint-Sauveur !

GRATUIT À partir de 6 ans !

Téléchargez vos carnets d'indices en scannant le QR Code

#LETRÉSORDEGRAPILLON

140, allée du Château 31620 Fronton
05 61 74 80 69 / randos@cc-dufrontonnais.fr

OFFICE DE TOURISME du Vignoble de Fronton

Le Frontonnais

PROGRAMME SAISON 2025

Festival MUSIQUE EN VIGNES

Dans le Frontonnais

7 CONCERTS

DÉGUSTATION DE VINS DE L'AOP FRONTON après chaque concert

www.musique-en-vignes.com



Voyager en Musique

Avec le Duo LESAGE

Le Piano Voyageur en concert vous propose une escapade musicale aux quatre coins du monde Brésil, Argentine, France, Autriche, Etats-Unis, Russie et plus...

Le dimanche 14 septembre à 17h30 en l'Église de Saint-Sauveur.

Quatre, six et huit mains sur un même piano, sous la direction d'Éric LESAGE, vous feront vibrer aux rythmes et saveurs exotiques particulièrement choisies : Jobim, Nazareth, Rachmaninov, Piazzolla, Khachaturian, Gershwin (...)

À l'issue du concert, une dégustation des vins du Château Cassin vous sera offerte.

Entrée libre - Participation volontaire

Informations, Réservations & Actualités



Un simple « Clic » sur le site

www.vins-de-fronton.com
05 61 74 80 69

Un simple « Allo » au BOUGEZ sur le vignoble de Fronton



Pianiste, pédagogue, musicologue et concertiste, **Éric LESAGE** est Professeur d'Enseignement Artistique hors classe au Conservatoire à Rayonnement Départemental de Montauban et Responsable artistique du festival Musique en Vignes dans le Frontonnais.

Céline et Éric LESAGE sont deux virtuoses du violon et du piano, partenaires dans la vie comme à la scène depuis 1998. Tous deux professeurs au Conservatoire de Montauban et Toulouse, ils forment un des duos les plus attachants de la Région Occitanie. Ils proposent des concerts virtuoses, classiques, romantiques et rythmés, adaptés à toutes les scènes. Dans leurs programmes, des danses, sonates, rhapsodies, jazz, csardas ...



La vie associative, au cœur de notre commune

La commune de Saint-Sauveur compte aujourd'hui près de 23 associations qui font vivre notre territoire grâce à l'engagement de leurs bénévoles et adhérents.

Pour accompagner cette vitalité, le conseil municipal investit chaque année dans des équipements et des services de qualité. Plus de 50 000 € sont ainsi alloués aux associations, auxquels s'ajoutent des aides concrètes : mise à disposition de matériel, de personnel municipal et de moyens de communication.

L'inauguration du complexe sportif Pierre Plantade, le samedi 28 juin, illustre pleinement cette volonté de soutenir le tissu associatif local. Ce nouvel équipement constitue l'un des investissements les plus importants de la commune de ces dix dernières années (6 millions d'euros). Grâce à une gestion budgétaire rigoureuse et

au soutien du Département de la Haute-Garonne et de l'État, via les fédérations sportives, ce projet ambitieux a pu être mené à bien.

Chaque semaine, ce sont plusieurs centaines de personnes qui foulent les terrains et salles de sport de la commune. Judo, Wu Shu, danse, football, tennis, yoga... il y en a pour tous les goûts et tous les âges !

En baptisant le complexe du nom de Pierre Plantade, Maire de Saint-Sauveur de 1983 à 2005, nous avons tenu à saluer l'héritage qu'il nous a laissé. Dans cette même logique de reconnaissance, les terrains de football, de tennis, ainsi que les dojos portent aujourd'hui les noms de personnalités locales qui ont contribué activement à faire vivre le sport à Saint-Sauveur.

attente du label officiel FFT. L'an prochain, l'activité devrait être proposée à tous, pour allier bien-être et tennis.

• Inauguration et remerciements

L'inauguration de l'Espace Fabien Destain a été riche en émotions. Un grand merci à Monsieur le Maire Philippe Petit et toutes ces conseillères, conseillers, adjointes et adjoints, de ne nous permettre de pratiquer notre sport favoris et de transmettre notre passion dans un cadre aussi fabuleux que celui de notre club.

• Rentrée des classes

En septembre, Nathan, notre nouvel apprenti, rejoindra l'équipe pour développer de nouveaux projets. Les cours reprennent le lundi 15 septembre, et les compétitions par équipes commenceront dans la foulée. Retrouvez-nous au forum des associations pour découvrir tous nos programmes.

• Rejoignez-nous dès aujourd'hui !

Envie de loisir, de cours ou de compétition ? Profitez de deux cours d'essai gratuits pour vous décider en toute tranquillité. Au plaisir de vous accueillir et de partager avec vous la passion du tennis au TC2S !



TENNIS CLUB

TENNIS : UNE SAISON PLEINE DE PASSION

Vous voulez découvrir ce sport dans une ambiance familiale ?

Bienvenue au Tennis Club de Saint-Sauveur, où chaque échange devient un souvenir inoubliable !



• Nos temps forts de la saison passée

- Lancement de deux tournois « open » adultes (Noël et juillet),
- Premier « open » jeunes (11-18 ans) en juin,
- Trois tournois Galaxie Tennis pour les 8-10 ans.

Plus de 500 joueurs ont foulé nos courts lors de près de 600 matches, créant une véritable ambiance de compétition et de convivialité. Ces chiffres illustrent l'attractivité grandissante de notre club.

• Performances et fierté locale

Quatre de nos adultes sont montés sur la plus haute marche du podium dans différents tournois.

Julie s'est illustrée avec 3 victoires en tournoi, et Léo a également brillé en remportant 2 trophées.

• Actions Tennis Santé et label FFT

Nous avons lancé nos premières séances Tennis Santé pour le Club Ambiance. Les participants ont partagé un vrai plaisir et nous sommes en

LES OURS

NOUVELLE SAISON, MÊME PASSION : REJOIGNEZ LES OURS SUR LE TATAMI !

Arts-Martiaux : Judo et M.M.A. aux Ours de St-Sauveur

Les Ours de St-Sauveur propose une multitude d'Arts-Martiaux avec des nouveaux venus comme le KARATE / M.M.A. ados dès 10 ans / M.M.A. adultes / Judo enfants / Judo adultes / Prépa Physique / Self-Défense / Ju-jitsu, on peut faire toutes les activités qu'avec une seule cotisation.

Au classement par équipe en Judo, le club des Ours de St-Sauveur termine 2^{ème} club de la Région, juste derrière Montpellier. On note pour le mois de Mai les podiums d'Emmy Sans Garcia à la coupe d'Europe du Portugal et le podium de la jeune Chloé Astoul (17 ans) au championnat de France 3D, à Paris. On note actuellement 160 ceintures noires formées au club dont 12 cette année, et la dernière en date Jean-Marie Buissons à 65 ans ! Au mois de juin, le club organisera la 7^{ème} édition du Tournoi des 5 continents, dont le lieu reste encore à déterminer.

En M.M.A. le club termine avec 6 podiums au Championnat de France de M.M.A. et continue son développement. Le club a créé une section M.M.A ados pour les 9 - 15 ans les mardi 18h30-19h30, Le club remercie la Mairie de St-Sauveur pour leur confiance, les services techniques pour leur aide au quotidien.

La reprise des cours s'effectuera dès le 1^{er} septembre pour toutes les disciplines.

Info sur : oursjudoclubfitness.com



Thomas Lamy - Championnat de France



Championnat de France M.M.A.



Cours de M.M.A. à St-Sauveur



BRONZE COUPE D'EUROPE DU PORTUGAL

Activités pour la Forme



La Sophrologie arrive chez les Ours, tous les mercredis 20h15-21h15 au complexe sportif. Aux Ours on peut faire : du Tai-chi / Pilates / Fitness / Zumba enfants / Zumba adultes / Step / Yoga / Body-attack, 200 femmes participent à des activités tous les jours de la semaine (horaires sur le site).

Lundi : 18h15/19h15 Yoga, 19h15/20h15 Fitness, 20h15-21h15 Pilates
Mercredi : 18h30/19h30 Cardio-Attack, 19h30/20h30 Pilates, 20h30/21h30 Sophrologie
Jeudi : 18h30/19h30 Pilates, 19h30/20h30 Zumba, 20h15/21h15 Body-zen, 20h30-21h30 Fitness

Le principe du club : On peut faire une ou toutes les disciplines du club avec un seul tarif, on vient autant de fois que l'on veut et peu importe le lieu ou la discipline. Le principe est très libre.

Attention, comme les 2 dernières années, le club limitera les inscriptions dès le 15 septembre afin de ne pas être trop nombreuse.

Horaire sur le site Internet : oursjudoclubfitness.com

Facebook / instagram

Contact : 06 22 60 81 23 / judo.ours@gmail.com

COMITÉ DES FÊTES

OCTOBRE ROSE À SAINT-SAUVEUR



Comité des Fêtes 2025

Cette année écoulée a été riche en événements

• **Octobre Rose** où vous avez été nombreux à venir marcher et tester nos ateliers bien être. Nous avons grâce à vous tous récolté 1700€ que nous avons reversés à la ligue contre le cancer.

• Notre traditionnelle **fête la bière** en mars qui a lancé le début du printemps avec le groupe One Shot, fort sympathique.

• Une nouveauté cette année : la **fête de la musique** du 21 juin avec le groupe Soul Impact

• **LA FÊTE LOCALE** des 25, 26 et 27 juillet qui a eu de très bons retours : Les 23 foulées de St-Sauveur ont accueillis pas moins de 272 coureurs pour le 5 et le 10Km et aussi 46 enfants pour le 800m. Le repas spectacle cabaret a fait le plein, la troupe « Les Roses Cabaret » nous ont fait passer un agréable moment autour d'un très bon repas. Le feu d'artifice est venu clôturer ce week-end de fête.

Nous tenions à remercier tous les bénévoles du comité des fêtes pour leur investissement sans faille tout au long des manifestations, à Georges et Maité pour la partie cuisine, à la municipalité et au personnel communal, à tous les artistes, les forains et à tous les groupes qui sont venus mettre l'ambiance à chacune de nos manifestations. A vous tous enfin d'être toujours présents lorsque nous organisons un événement dans notre village. Un merci tout particulier à notre photographe Maxime CABAL pour les magnifiques photos qu'il a prises tout au long du week-end.

Après une pause estivale, on vous retrouve le 25 octobre pour l'édition 2025 d'Octobre Rose et plus avant dans l'année avec d'autres surprises...



Octobre Rose



Les foulées de St-Sauveur



Fête de la bière



Fête de la musique



Repas Fête Locale

Bel été à tous. Le bureau du comité des fêtes : Sylvie, Léa, Sophie V, Sophie R, Stéphane et Véronique

LES GAL'ABRIALS

LES GAL'ABRIALS REMONTENT SUR LES PLANCHES

Ils sont de retour... et cette fois, c'est pour mentir !

Après le franc succès de la pièce « Appelez-le Max » dont la dernière s'est jouée le 19 Octobre 2024 à Lespinasse, c'est désormais sous la houlette de Thierry ORTIZ que la troupe de 7 comédiens a repris le « chemin de l'école » pour se mettre à étudier leur nouvelle pièce « A quelle heure on ment » de Vivien LHERAUX. L'étude des textes et la mise en scène sont pratiquement terminées et les décors vont voir le jour courant de l'été.

Comme d'habitude, la première représentation de cette pièce est réservée aux Saint-Salvadoriens le 22 Novembre 2025 au profit du Téléthon.

En attendant de nous retrouver : une petite photo avec les nouveaux costumes...



ERATO

COULEURS ET CRÉATIONS À L'ATELIER ERATO

De la nature au modèle vivant, tout finit en expo !

L'année qui s'est écoulée à l'atelier ERATO, fut riche en apprentissage et découverte. Outre les cours qui se déroulent tous les jeudis matins, des stages modèle vivant (pour maîtriser mouvement et volume), stage de peinture en extérieur (cette année à Bruniquel) ont été des points forts.



En clôture l'exposition qui s'est déroulée fin mai, résumait les activités de l'atelier ERATO ; études et techniques différentes et variées (pastel, aquarelle, acrylique, peinture à l'huile...)

Après une pause estivale, l'atelier reprendra ses activités le jeudi 25 septembre au complexe associatif.



AREZZO MUSIQUE

AREZZO MUSIQUE JOUEZ, CHANTEZ, VIBREZ !

Nous vous proposons des cours de musique : piano, batterie, guitare, chant, éveil musical

Retour en images sur le spectacle de fin d'année qui s'est déroulé le 29 juin



9^{ème} édition du Festival Arezzo



GRAINES D'AVENIR

2024/2025 RICHE EN ACTIONS

Avancer ensemble pour un monde plus vert et solidaire

L'année 2024/2025 a été riche en événements et en rencontres, marquée par notre engagement pour l'environnement et le partage de savoir-faire.

Retour sur une année riche en actions

Notre saison 2024/2025 a débuté avec notre participation active au Forum des Associations et au Téléthon, des occasions précieuses de rencontrer le public et de présenter nos initiatives.

En novembre, la magie des fêtes a opéré lors de notre journée dédiée au DIY de Noël. Petits et grands ont pu fabriquer des décorations, des sapins éco-responsables, des sablés, des centres de table végétaux et bien d'autres créations originales, le tout dans une ambiance conviviale et créative.



Janvier a été le mois de l'innovation avec notre atelier de fabrication de marmites norvégiennes. Une belle opportunité de découvrir des techniques astucieuses pour une cuisine plus économe en énergie.

De janvier à juin, nous avons eu le privilège de collaborer étroitement avec les maîtresses de l'école Charles Mouly. Nos interventions en classe ont permis aux élèves d'explorer le monde du compostage et la vie du sol, tandis que plusieurs sessions au jardin partagé de l'école ont été consacrées au nettoyage, au désherbage, à l'observation et aux plantations. Ces moments ont été particulièrement enrichissants, favorisant la sensibilisation des plus jeunes à la nature.

Nous avons également poursuivi nos actions de sensibilisation sur le marché de Saint-Sauveur avec des animations autour du compostage et la tenue d'un stand de vente de plantes, toujours très apprécié.

Avril a été synonyme d'aventure avec notre traditionnelle chasse aux trésors de Pâques. Près de 40 petits explorateurs sont partis à la recherche du trésor scintillant du Lapin de Pâques, pour le plus grand bonheur de tous.

Enfin, en mai, nous avons participé au vide-greniers du Club Ambiance, où nous avons tenu un stand sur le compostage et proposé une variété de plants potagers, compositions florales et fleurs.

Nos rendez-vous du second semestre 2025

Le second semestre s'annonce tout aussi prometteur avec de belles initiatives en perspective :

- Animations sur le marché : nous continuerons notre présence sur les marchés locaux en octobre pour vous rencontrer et échanger sur nos thématiques favorites.
 - Journée dédiée à Noël : le 15 novembre 2025, préparez-vous pour une nouvelle journée consacrée à Noël, avec de nombreux ateliers pour créer vous-même vos décorations et cadeaux uniques.
 - Chasse aux trésors de Pâques 2026 : notre événement phare du printemps reviendra pour le plaisir des petits aventuriers.
- Et bien plus encore !

Pour ne rien manquer de nos actualités, n'hésitez pas à nous suivre sur nos réseaux sociaux : Facebook et Instagram : [grainesdavenir31](#).

Nous sommes impatients de partager ces moments avec vous et de continuer à semer les graines d'un avenir plus vert !

CLUB AMBIANCE

UNE ANNÉE BIEN REMPLIE !

Manifestations et sorties du 1^{er} semestre



- 17 janvier AG suivi d'un repas et d'une après-midi récréative.
- 15 mars Participation au carnaval organisé par l'association des parents d'élèves de l'école Charles Mouly. Un char fleuri et agrémenté de messages sur le respect de la nature et des animaux a défilé joyeusement derrière monsieur carnaval.
- 25 au 27 mars Voyage à Tossa de Mar.
- 28, 29 avril Stage de tennis santé, proposé par le Tennis Club Saint-Sauveur.
- 05 mai
- 04 mai Certains marcheurs ont suivi la transhumance de 500 brebis de Labastide Saint Sernin à Launaguet.
- 11 mai Participation des marcheurs du club au trail de Bruguières au profit d'une association contre les femmes mal traitées et pour l'égalité homme/femme sous une pluie diluvienne...
- 15 mai Conférence à Castelnau d'Estrétefonds sur Olympe de Gouges organisée par l'association « au fil des temps ».
- 18 mai Vide-grenier. Le Club Ambiance a tenu un stand avec les objets divers donnés par les adhérents. Le bénéfice permettra de faire des dons à des associations caritatives.
- 10 av. / 12 juin Sortie à Montauban. Après celle du 14 novembre, ce fût trois visites à la fois historique et culturelles qui furent organisées par Guy et son frère.
- 11 juin Randonnée dans les bois de Vacquiers.
- 1er juil. Sortie à Agde et Béziers.

3 activités nouvelles

DELPHINE	JACQUES	PATRICK
anime le vendredi, une fois tous les quinze jours des jeux de société. Une vingtaine de personnes se retrouvent dans une ambiance joviale pour 2h30 de bonne humeur, d'éclats de rire...	passionné de généalogie a proposé quelques séances. Une quinzaine de personnes ont pu suivre à la fois la théorie avec les notions de base et à la fois la pratique avec les outils et les supports de recherche.	encadre les parties de tarot deux fois par mois.



Manifestations et sorties du 2nd semestre

- Forum des associations
- du 06 au 08 septembre : voyage dans les Pyrénées Orientales (train jaune, Font-Romeu...)
- 11 septembre : sortie au parc du Bournat dans le Périgord Noir
- 03 octobre : repas
- 09 octobre : sortie culturelle avec visite guidée à Albi
- 15 octobre : sortie aux grottes de Pech Merle et Saint Cirq Lapopie
- 09 novembre : loto

USBSSC

2024/2025 : UNE SAISON BIEN REMPLIE !

Un tournoi fédérateur :
1200 joueurs, 7 départements, 1 passion



Au cours de cette saison 2024/2025 nous avons organisés nos traditionnelles manifestations

- Gouter de Noël pour tous les enfants du club,
- Soirée sponsor pour remercier nos partenaires,
- Le tournoi du club sur 2 week-ends.



Pour le tournoi du club, cette année nous avons accueilli 122 équipes issues de 40 clubs de 7 départements soit plus de 1200 joueurs de 5 à 13 ans.



△ Le dernier match de la saison qui validait l'accession de nos séniors 1 au plus haut niveau départemental s'est déroulé lors d'une soirée de fêtes avec toutes les générations de joueurs du club représentées.

Différentes catégories ont participé à des tournois extérieurs sur plusieurs jours :

U10 Tournoi Football Club Pyrénées Vallées des Gaves. ▷



◁ U11 Tournoi National FC Réthais.



◁ U12 Tournoi FC Saint-Cyprien
U13 Tournoi Saint-Girons.

◁ Soirée amicale entre jeunes et anciens du club au stade Jean Gazagne

La saison c'est terminée par l'AG du club. Pour la saison 2025/2026 l'identité visuelle du club évolue avec un nouveau logo et un changement d'équipementier.

Informations : www.usbssc.com/ - Facebook : usbssc
La prochaine saison démarrera par la Coupe de France fin août et le début des compétitions fin septembre.

GYM DOUCE

LES CHEMINS DE LA FORME

L'activité physique, parlons-en...



L'OMS conseille 30 minutes d'activité physique par jour. Comment faire ?
Marcher, nager, monter les escaliers, jardiner, bouger...

Dès l'enfance, l'activité physique est importante, c'est la raison pour laquelle il faut continuer ou commencer (il n'y a pas d'âge).

L'activité physique n'est pas seulement bonne pour le corps, c'est aussi un formidable stimulant de la mémoire, de la fonction cognitive et du moral.

Convivialité, travail de souplesse, d'équilibre, de coordination et de renforcement musculaire.

Bouger pour rester en bonne santé, bouger pour se sentir bien, bouger pour entretenir ses articulations.

En groupe c'est beaucoup plus motivant les adhérentes en parlent mieux que nous. Sandrine notre coach, est à l'écoute de nos besoins, nous accompagne et nous corrige si besoin (pas de challenge chacun(e) fait ce qu'il (elle) peut).

GYM DOUCE : pour les muscles que nous sollicitons au quotidien (ménage, courses, jardinage)

STRETCHING : série d'étirements pour la souplesse (évite les mauvaises douleurs)

PILATES : travailler les muscles profonds pour un bon maintien du corps.

PLAISIR : bonne humeur et en musique (pendant on travaille, après on se sent bien)

SANTÉ : cardio, articulations, musculature, mémoire, coordination équilibre...

BIEN-ÊTRE : amélioration de la souplesse et du sommeil.

Rejoignez-nous... venez essayer !

Salle n°2 maisons des associations

Les lundis matins : Gym douce/Stretching/Pilates
Les vendredis matins : Gym douce/Pilates

Nous serons présentes au Forum des Associations
Présidente Louise : 06 21 89 35 91
Secrétaire Sylvie : 06 74 15 93 03

LOISIRS CRÉATIFS

FILS & MERVEILLES

Créez, partagez, brodez... dans un cocon de bonne humeur !

L'association les loisirs créatifs propose des ateliers de broderie, point de croix, crochet, tricot, à partir de 10 ans. Vous serez accueillis dans une ambiance conviviale, chaleureuse les mercredis après midi de 14h30 à 16h30. Nous organisons aussi des ateliers créatifs pour préparer le téléthon et autres. Les samedis après midi de temps en temps de 14h à 17h. Un seul numéro pour nous rejoindre 06 42 87 92 81.

À bientôt de vous rencontrer.



AMC WUSHU

UNE SAISON PLEINE D'ÉLAN, DE PARTAGE ET DE RÉUSSITE



L'association AMC WUSHU, active dans la commune depuis plusieurs années, continue d'imposer sa dynamique autour des arts martiaux chinois, notamment le Wushu, le Sanda et le Kung-Fu traditionnel. Entre performances, inclusion et innovation pédagogique, l'année 2025 s'annonce sous le signe de l'excellence et de la convivialité.

Retour sur l'Interclub du mois de mai : un esprit de famille martial

En mai dernier, AMC WUSHU a organisé un interclub exceptionnel réunissant enfants, adolescents et adultes de plusieurs associations partenaires. L'événement, placé sous le signe du respect et du dépassement de soi, a permis à chacun de s'exprimer dans des démonstrations techniques, des combats amicaux en Sanda, et des enchaînements en Taolu. Les familles, nombreuses dans le public, ont pu admirer le fruit d'un travail assidu mené toute l'année. Une belle réussite collective, reflet de la passion des encadrants et de l'engagement des élèves.

Une démonstration remarquée pour l'inauguration du complexe sportif

Le 28 juin, à l'occasion de l'inauguration du nouveau complexe sportif Pierre Plantade, les pratiquants d'AMC WUSHU ont offert une démonstration. Les spectateurs ont pu découvrir toute la richesse des arts martiaux chinois.

Passage de grades : 100 % de réussite pour les élèves

Autre grande satisfaction de cette saison : tous les élèves présentés au passage de grades ont été reçus. Ce taux de réussite de 100 % témoigne d'une pédagogie exigeante mais bienveillante, adaptée à chaque profil. Du niveau débutant aux niveaux avancés, chacun a pu progresser à son rythme, encouragé par des enseignants passionnés.

Le Wushu adapté : inclusion et innovation pour 2025-2026

Dès la rentrée, AMC WUSHU renforcera son engagement pour l'inclusion des personnes en situation de handicap. Le club proposera des cours spécifiques dans le cadre du Wushu adapté, avec des méthodes pédagogiques conçues pour les enfants et adultes présentant des troubles du neurodéveloppement (TSA, TDAH, DYS) ou des troubles moteurs. L'objectif : que chacun puisse pratiquer une discipline structurante, valorisante et accessible, dans un environnement sécurisant et stimulant.

Événements à venir : une saison sportive qui s'annonce intense

La saison 2025-2026 s'annonce riche :

- Reprise des entraînements compétiteurs dès le 18 août, avec préparation aux compétitions régionales et nationales.
- Stages ouverts au grand public pour la saison 2025-2026
- Préparation du Festival des arts martiaux et de la coupe AMC WUSHU.

amcwushu@gmail.com

www.amcwushu.com

APECHM

ENSEMBLE POUR NOS ENFANTS

Une année de fêtes, de projets et de solidarité au service de l'école !

Nous avons organisé le repas pour la fête de l'école. 240 personnes étaient présentes et ont pu profiter du repas dans un cadre convivial. Le personnel de l'école et de la cantine ont tenu un stand de barbe à papa, churros et crêpes.

Sur l'année 2025, nous avons organisé le carnaval avec d'autres associations, une vente de plants potagers en mai, la tombola de l'école et la kermesse.



Les bénéfices dégagés par tous les événements de l'année seront reversés à l'école pour financer les projets pédagogiques et sortir pour l'année à venir.



L'ATELIER CHORÉGRAPHIQUE

LIEU DE PASSION ET DE CRÉATIVITÉ...

Exprimez-vous en rythme, à tout âge et à votre façon.

Bienvenue à notre école de danse, un lieu où la passion et la créativité se rencontrent. Dès 3 ans et quelque soit votre niveau, débutant ou confirmé, vous y trouverez une grande variété de disciplines :

Modern Jazz,
Salsa,
Classique,
Hip-hop,
Rock,
Street Jazz,
West coast et stretching.

La passion et le bonheur assurés !

Les professeurs à l'honneur



▶▶▶



COMMÉMORATION DU 8 MAI
 LES ÉLÈVES DES CLASSES CE2/CM1 & CM1/CM2 DE L'ÉCOLE ST-GUILLEME ONT INTERPRÉTÉ LE CHANT DES PARTISANS EN HOMMAGE AUX RÉSISTANTS ET COMBATTANTS.



LES 23^{ÈME} FOULÉES DE ST-SAUVEUR
 POUR LA FÊTE LOCALE



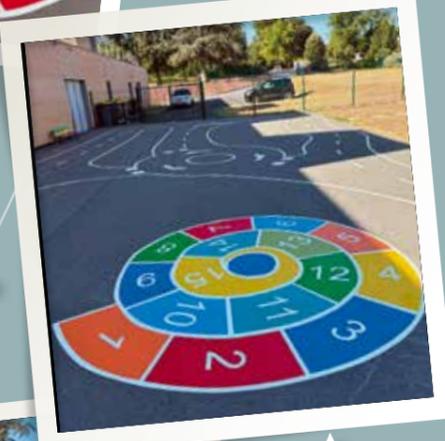
EXPOSITION DES PEINTRES DE L'ATELIER ERATO



ÉLÉMENTAIRE



ÉCOLE CHARLES MOULY
 TRANSFORMATION DES COURS DE RÉCRÉATION EN TERRAIN D'AVENTURE !



MATERNELLE

CARNAVAL
 CARNAVAL ENGAGÉ, POUR UN MONDE RESPECTÉ !



Hommages



Aurevoir Primo

Monsieur Primo MILAN nous a quittés récemment et la tristesse est totale.

Il laisse un grand vide dans notre commune où il a œuvré pendant plus de 30 ans, sans relâche.

Président du Secours Catholique de Saint-Jory qui couvrait aussi Saint-Sauveur, son engagement n'avait d'égal que ses profondes convictions, ses valeurs de service et d'aide auprès des populations les plus démunies.

Profondément ancré dans Saint-Sauveur, sa commune de cœur où il s'est installé depuis longtemps avec sa famille, Monsieur MILAN était un exemple d'humilité, de modestie, de don de soi, de générosité.

Ces qualités reconnues par sa hiérarchie cléricale lui ont valu la charge de Diacre qu'il a accompli avec dévouement et respect dans l'équipe de Funérailles de la paroisse.

Derrière sa bonhomie naturelle, son visage toujours souriant, ses yeux pétillants d'humour, toujours prêt à une plaisanterie joyeuse, Monsieur MILAN avait aussi du caractère, de la volonté et la sagesse de la réflexion.

Au sein du CCAS de Saint-Sauveur dont on peut dire qu'il est à l'origine avec l'appui de la Municipalité, son départ laisse un grand vide, ce vide rempli de souvenirs communs, un vide que l'on peut remplir d'humanité.



Le Repas

12 OCTOBRE 2025

12H00
SALLE DES
FÊTES

des
Aînés

Repas réservé aux habitants
de St-Sauveur à partir de 65 ans
accompagnés de leur conjoint.

Saint Sauveur

COUPON D'INSCRIPTION

Madame (Nom-Prénom)

Date de naissance/...../.....

Monsieur (Nom-Prénom)

Date de naissance/...../.....

Numéro de téléphone

RETOUR DU COUPON
D'INSCRIPTION EN MAIRIE
AVANT LE

1^{er}

OCTOBRE
2025





Mariages

- 22/02/2025 **BERNADOU** Yoan / **BEN HASSEN** Stéphanie
- 22/03/2025 **PHILIPPEAU** Joseph / **SUDLOW** Margaret Ann
- 26/04/2025 **DESPAUX** Pascal / **BEARD** Hélène
- 17/05/2025 **PERLUMIERE** Alexis / **SIMEONI** Clara
- 07/06/2025 **SALESSES** Stéphane / **BERGIA** Belynda



Naissances

- 07/06/2025 **DIABY** Mohamed
- 13/06/2025 **LASSAVE** Line, Velysa

Seuls sont mentionnés les avis qui ont reçu l'autorisation des familles.

Si vous souhaitez faire paraître votre évènement (mariage, naissance, décès) dans le prochain bulletin municipal, nous vous invitons à vous rapprocher de la Mairie.



Décès

- 23/01/2025 **LAZZER** Antoine, Natale
- 10/02/2025 **BERNAOUI** ép. **FANTAZI** Yamina
- 20/03/2025 **FERMANDY** ép. **MARIE** Brigitte
- 23/03/2025 **SUAUDEAU** Raymond
- 27/04/2025 **MILAN** Primo
- 08/05/2025 **BILLHOT** Christian, Paul, Georges
- 29/05/2025 **AVRIL** René, Marcel
- 15/06/2025 **TARROUX** Odette, Jeanne, Bertrande
- 18/06/2025 **LARROUY** ép. **GIMENO** Pierrette

Agenda

30 AOÛT **FESTIVAL AREZZO**
Organisé par Arezzo Musique

02 SEPT **DISTRIBUTION ANIMÉE DES PANIERS SOLIDAIRES**
Organisée par le CCAS et COCAGNE ALIMEN'TERRE

06 SEPT **FÊTE DES ASSOCIATIONS**
Organisée par AMC Wushu et l'Atelier Chorégraphique au Complexe Sportif

14 SEPT **« LE PIANO VOYAGEUR »**
Duo LESAGE à l'église

12 OCT **REPAS DES AÎNÉS**
Organisé par la Municipalité

25 OCT **OCTOBRE ROSE**
Organisé par le Comité des Fêtes

09 NOV **LOTO**
Organisé par le Club Ambiance

16 NOV **ATELIER CRÉATIF NOËL**
Organisé par Graines d'Avenir

22 NOV **PIÈCE DE THÉÂTRE**
Proposée par les Gal'Abrials

06 DEC **TÉLÉTHON**

Salmorejo

Ingrédients :

- 1 kg de tomates
- 150 g de pain dur
- 40 g d'huile d'olive
- sel et poivre
- 2 gousses d'ail
- 4 oeufs

Préparation :

Laver et couper les tomates en gros cubes.

Placer le pain dur dans un saladier et ajouter les cubes de tomate par dessus pour réhydrater le pain. Ajouter ensuite l'huile et l'ail épluché.

Cuire les oeufs dans une casserole avec de l'eau bouillante 8 minutes environ pour qu'ils soient durs.

Pendant ce temps, mixer les tomates avec les autres ingrédients.

Ajuster l'assaisonnement
Peler les oeufs durs et les couper en morceaux pour les disposer au-dessus de votre soupe. Pour la présentation ajouter un filet d'huile d'olive sur le dessus.



Crumble aux fruits

Ingrédients :

- 1 Kg de fruits de saison
- 150 gr de farine
- 80 gr de flocons d'avoine
- 100 gr de sucre
- 150 gr de beurre

Préparation :

Préchauffer votre four à 180°C.

Laver et couper vos fruits en gros morceaux, puis les mettre dans votre plat de cuisson. Ajouter un peu d'eau et les enfourner.

Pendant ce temps, dans un saladier mélanger la farine, les flocons et le sucre puis y ajouter le beurre fondu.

Enlever les fruits du four et saupoudrer-les de pâte à crumble. Remettre le tout en cuisson jusqu'à faire dorer la préparation.



A table !

saint-sauveur
saint-sauveur
saint-sauveur

saint-sauveur
saint-sauv
saint-sauveur

Recettes proposées par **Cocagne Alimen'terre** lors de la journée « **Faites des fourchettes solidaires** »





Saint
Sauveur

FÊTE DES

ASSOCIATIONS

Samedi 6 Septembre 2025

COMPLEXE SPORTIF

14H00 - 18H00

Venez découvrir les associations de votre commune !

Démonstrations - Animations - Stages Gratuits

Goûter offert par la Mairie.

Une journée conviviale et festive
pour toute la famille !

